

**INFORMATIONS**

**CONCERNANT LES CONDITIONS**

**D'OBTENTION DE LA LICENCE A1**

## LICENCE A1 de la JAR 147

Ce chapitre précise les conditions de passage de l'examen afin que les épreuves EP1 et EP4 restent valides pour l'obtention des modules de la licence A1 conformément à la JAR 147.

### Certificat de formation :

L'examen a lieu dans un centre de formation et de certification agréé JAR 147. En vue de l'obtention d'une licence A1, un certificat de formation théorique est délivré à l'issue de la réussite aux évaluations des modules de formation JAR 66 par le centre de formation et de certification agréé JAR 147.

Pour l'obtention de la licence A1, les épreuves imposées par la JAR 147 portent sur les modules 1 à 17 conformément au tableau ci-après. Des questions à choix multiples (QCM) et des questions ouvertes (QO) (ou sujets à rédiger) constituent les modalités d'évaluation des épreuves. Les questions proviennent de la banque européenne de questions, gérées et validées par les autorités aéronautiques européennes.

Module Lic. A1	Matière	Nombre de QCM	Temps alloué	Nombre de QO	Temps alloué
1	Mathématiques	16	20 min	-	
2	Physique	30	40 min	-	
3	Notions fondamentales d'électricité	20	25 min	-	
5	Techniques digitales. Systèmes d'instruments	16	20 min	-	
6	Technologie des matériaux et accessoires	50	65 min	-	
7	Pratique d'entretien	70	90 min	2	40 min
8	Aérodynamique de base	20	25 min	-	
9	Facteurs humains	20	25 min	1	20 min
10	Législation aéronautique	30	40 min	1	20 min
11	Aérodynamique avion, structures et systèmes	100	125 min	-	
15	Turbo machines	60	75 min	-	
17	Hélice	20	25 min	-	
<b>Total</b>		<b>452</b>	<b>9h 25</b>	<b>4</b>	<b>1h 20</b>

Pour obtenir chaque module, le candidat doit totaliser au moins 75% de réponses justes. Il se voit alors délivrer une attestation de réussite valable 5 ans à compter de son obtention. Les candidats titulaires de certains modules depuis moins de 5 ans présentent, lors de sessions ultérieures, uniquement les modules non détenus et reportent les notes correspondantes. Dans ce cas, l'épreuve se déroule raccourcie du temps correspondant aux modules possédés.

L'épreuve est validée quand le candidat a acquis tous les modules, selon les modalités énoncées ci-dessus. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'épreuve ne peut pas être validée et la licence ne sera pas délivrée.